

COMMISSION DES CADRANS SOLAIRES

par R. SAGOT

Secrétaire de la Commission

La troisième séance de la Commission des Cadrans solaires, dernière inscrite au programme de la journée du 31 mai 1975, a commencé vers 17 heures 30 et s'est achevée une heure plus tard, après avoir été suivie par une cinquantaine de personnes.

Compte rendu d'activité. — Tout d'abord, M. R. SAGOT, secrétaire, donne lecture d'une lettre de notre président, M. J. KOVALEVSKY, qui s'excuse de son absence et fait part de son intention de quitter une présidence que son éloignement de Paris et ses fréquents déplacements lui interdisent d'assurer d'une façon satisfaisante.

Il présente ensuite un aperçu de l'activité de la Commission depuis la précédente réunion, tenue le 15 juin 1974. Le nombre des membres et correspondants a légèrement augmenté et c'est une liste d'environ 80 noms qui a été diffusée cette année. La publication de cette seconde liste, prévue initialement pour la fin de 1974, a été retardée de cinq ou six semaines pour des raisons connues de tous : changement de siège social, déménagement et réinstallation, puis grève prolongée des P.T.T.

La correspondance du secrétariat, en dehors de son habituel contingent d'envois de renseignements destinés aux néophytes, a surtout été axée sur des questions de recensements des cadrans français, questions dont il sera parlé plus loin.

Bibliographie. — L'année écoulée n'a vu sortir en France aucun ouvrage nouveau sur la gnomonique. Il convient de signaler toutefois un second tirage de la brochure *Dessins, réalisons huit cadrans solaires* à laquelle son auteur, M. COLLENOT, a apporté diverses améliorations. Comme on le sait, le magistral ouvrage de M. René ROHR, *Les cadrans solaires*, publié chez Gauthier-Villars en 1965, est complètement épuisé depuis quelques années. Notre savant collègue essaie actuellement d'en obtenir la réédition, mais il se heurte à des impératifs commerciaux qui ne lui laissent guère d'espoir. Faudra-t-il se résigner à acheter aux États-Unis ou en Allemagne les traités de gnomonique que nos éditeurs considèrent comme non rentables ?

A la suite de dons et d'achats, notre bibliothèque s'est enrichie des livres suivants :

— *Sundials* par R. N. MAYALL & M. MAYALL, 2^e édition, Sky Publishing Corporation, Cambridge, Mass. 1973 ; N° 5257.

— *Sundials* par A. E. WAUGH, Dover, New York, 1973 ; N° 5250.

— *Alte Sonnenuhren. An europäischen Gebäuden* par E. ZINNER, Steiner, Wiesbaden, 1964 ; N° 5256.

Sont à mentionner également plusieurs publications ayant consacré des articles à la gnomonique :

— Diverses revues horlogères de Suisse donnant la suite de l'inventaire des cadrans suisses par Ch. FÉVRIER.

— *Bulletin de l'ANCAHA* (Besançon, 141, mai 1975) : Les cadrans du Valais, par Ch. FÉVRIER.

COMMISSIONS DE LA S.A.F.

— *Centaurus* (Copenhague) : Cadrans et astrolabes en usage dans les mosquées (en allemand), par R. ROHR.

— *Orion* (Société Astronomique de Suisse), avril 1975 : étude (en allemand) sur divers types de cadrans d'heure légale.

— *Zenith* (Utrecht), N° 10 : petit article, en néerlandais, sur l'anneau astronomique et un équatorial armillaire simplifié.

— *Sky and Telescope* (Cambridge, Mass.), mars 1974, montre la photo d'un horizontal d'aspect très moderne.

— *Sky and Telescope*, avril 1975 : article illustré sur un cadran à réflexion (image du Soleil projetée au plafond d'une pièce) donnant l'heure standard de son fuseau.

— *Revue du Palais de la Découverte* (Paris), février et mai 1975 (à suivre). Notre collègue G. OUDENOT y publie une série d'articles intitulés *Je construis mon cadran solaire*.

— Dans une note d'octobre 1974, le *Centre technique de l'industrie horlogère*, à Besançon, a publié une longue étude de 37 pages sur le cadran analemmatique, histoire et développements, due à L. JANIN.

— Pour mémoire, rappelons que notre *Bulletin l'Astronomie* a donné en décembre 1974 deux articles sur le cadran de Juvisy ainsi que le compte rendu de la première réunion de la Commission, puis en février 1975, celui de la seconde réunion.

D'autre part, MM. L. JANIN et M. RENGADE ont versé aux archives de la Commission les listes des ouvrages de gnomonique pouvant être consultés dans quelques grandes bibliothèques de France.

Enfin, à la demande de M. C. MOUREAU, votre secrétaire vient d'achever le relevé analytique de tous les articles et communications sur la gnomonique publiés dans *l'Astronomie* et le *Bulletin de la Société Astronomique de France* depuis 1882 jusqu'aux premiers mois de 1975. Ce travail, portant sur un peu plus d'une centaine de volumes, se présente sous la forme d'une notice de 7 pages polycopiées, mise à la disposition des membres et correspondants qui en feront la demande.

Règlement de la Commission. — Notre Commission a été constituée le 13 décembre 1972 par décision du Conseil de la S.A.F., qui en a désigné le Bureau en lui laissant le soin d'en fixer la composition et d'en assurer le fonctionnement. La première circulaire, diffusée au début de 1973, peut être considérée comme la charte de la Commission. Elle précise, en particulier, que tous les amateurs de gnomonique peuvent en faire partie, soit comme membres, soit comme correspondants. Les *membres* de la Société inscrits à la Commission bénéficient de tous les services et avantages réservés aux sociétaires. Les *correspondants* n'appartiennent pas à la S.A.F. mais participent aux travaux de la Commission et, de ce fait, reçoivent les comptes rendus d'activité ainsi que les articles concernant la gnomonique. Ce sont des membres potentiels car chaque année quelques-uns d'entre eux, intéressés par le contenu de la revue *l'Astronomie*, demandent leur inscription comme sociétaires. Tous, membres et correspondants, figurent sans distinction particulière sur nos listes et reçoivent les notices distribuées par la Commission.

Telle est la situation actuelle. Sera-t-elle maintenue ? C'est ce qui sera décidé par le Conseil de la Société qui doit examiner, au cours de la session 1975-1976, les diverses sections du Règlement intérieur prévu par l'article 23 de nos statuts.

COMMISSION DES CADRANS SOLAIRES

Communications verbales. — M. le D^r Cl. MACREZ, dont les recherches mathématiques ont déjà été mentionnées dans nos précédents comptes rendus, prend la parole pour présenter deux communications sur la gnomonique.

La première concerne un procédé de correction manuelle de l'équation du temps, valable pour tous les cadrans à style polaire, qu'ils soient horizontaux ou déclinants. Le procédé, quoique simple, est absolument rigoureux puisqu'il dérive directement des méthodes classiques de construction du déclinant.

Dans la seconde, notre collègue étudie deux types de cadrans azimutaux à style fixe et compare les diagrammes de lecture obtenus à partir d'une projection soit orthographique, soit stéréographique. Le second type, remarquablement facile à tracer car il ne se compose que d'arcs de cercles, ne manquera pas d'intéresser un certain nombre d'amateurs.

Ces deux communications seront publiées au Bulletin.

M. H. CABANNES avait présenté auparavant, pendant le déjeuner puis en séance, un cadran solaire réalisé avec un verre à cognac et une petite bille d'acier qui, en venant par gravité couper un cercle gradué, indique l'heure. Le principe de son fonctionnement s'apparente à celui de l'anneau astronomique. (Nous espérons que l'auteur de cette communication de gnomonique amusante pourra en donner le texte intégral en vue d'une publication ultérieure.) Notre collègue termine en faisant projeter trois vues du cadran multiple à heure légale qu'il est en train de réaliser à Saint-Cyr-sur-Mer (Var).



Fig. 23. — Le traceur de cadran, au Cherche-Midi, 19, rue du Cherche-Midi. Paris 6^e.

Projet de répertoire des cadrans français. — La Commission se propose de rassembler le maximum d'informations sur les cadrans, anciens et modernes, existant dans notre pays. Il s'agit là d'une entreprise de longue haleine qui — quoi qu'on fasse — ne sera jamais ni complète ni définitive. Mais il n'est pas interdit de dresser, avec le concours actif des membres et des correspondants, un répertoire

COMMISSIONS DE LA S.A.F.

de tous les cadrans qu'ils ont pu recenser dans leur région ou au cours de leurs déplacements.

L'idée n'est certes pas nouvelle et plusieurs recensements de ce genre ont déjà été entrepris et publiés — le dernier en date étant celui de M. R. ROHR pour l'Alsace. Malheureusement, certains d'entre eux remontent à de très nombreuses années ; depuis, une ou deux guerres et un raz-de-marée de promotion immobilière sont passés sur notre pays ! Que reste-t-il des cadrans recensés autrefois ? Et dans quel état sont les survivants ? C'est ce qu'il faudrait savoir.

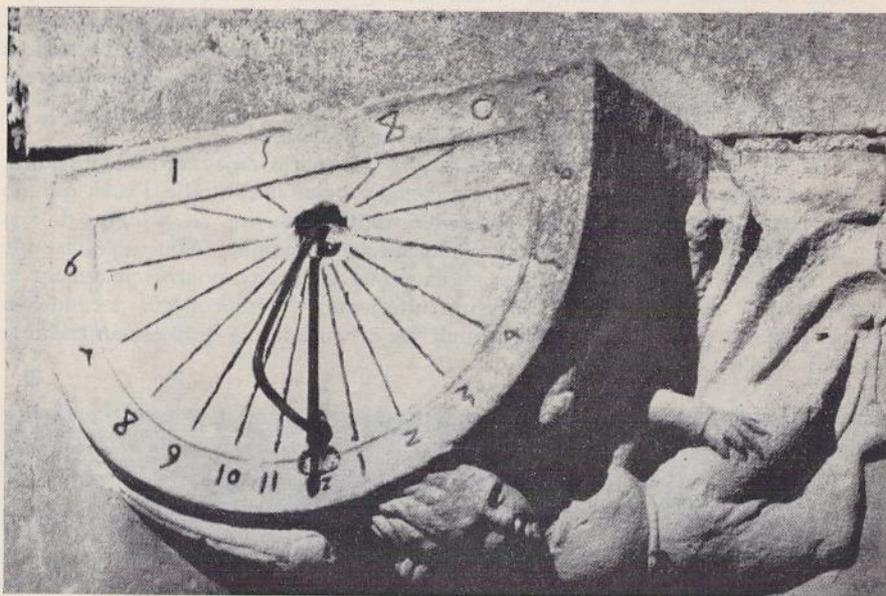


Fig. 24. — Cadran méridional de l'église de Barthenonville (Eure).

Il n'est pas possible de développer ici un problème qui mériterait une réunion de travail à laquelle seraient invités tous ceux — environ le quart de notre effectif — qui ont fait ou se proposent de faire des recensements. Disons seulement que la participation des « chasseurs de cadrans » peut se manifester de trois façons différentes :

1^o En communiquant au Secrétariat les renseignements dont ils disposent sur les cadrans qu'ils ont pu construire, examiner, dessiner ou photographier. Certains de nos collègues, comme M. RENGADÉ (pour les Pyrénées) et L. JANIN (pour le Gard et départements voisins) ont déjà transmis leurs listes.

2^o En procédant à la révision d'un recensement opéré autrefois dans leur région. C'est ce que vient de faire M. J.-M. DARFEUIL pour la Haute-Vienne, en partant d'un recensement partiel remontant à l'année 1944.

3^o En se livrant à un quadrillage systématique des églises et autres monuments publics, des parcs, châteaux, fermes, etc. de leur région pour y découvrir des cadrans ne figurant dans aucune publication antérieure. Ce genre de prospection peut être abordé par n'importe qui, puisqu'il s'agit — tout au moins dans une première étape — de repérer les cadrans existants, en indiquant la commune où ils se trouvent, leur emplacement et leur type, c'est-à-dire tout ce qui doit permettre à un amateur plus compétent ou mieux équipé de les retrouver et d'en faire un examen plus approfondi. Travail qui pourrait convenir à des vacanciers, des écoliers, des colonies de vacances, des clubs, etc.

COMMISSION DES CADRANS SOLAIRES

Il existe actuellement une entreprise officielle d'une ampleur considérable qui, parmi beaucoup d'autres objectifs, s'intéresse aux cadrans anciens. Il s'agit de l'*Inventaire général des Monuments et des Richesses artistiques de la France*, qui étudie, canton par canton, « toute œuvre digne d'intérêt existant ou ayant existé sur le territoire national ». Il va de soi que les cadrans anciens ou artistiques vont se trouver incorporés dans les 500 volumes devant être publiés au cours des prochaines décennies. En attendant, des démarches entreprises auprès des diverses commissions régionales de l'*Inventaire* devraient permettre d'enrichir nos archives.

Pour clore la séance, M. R. SAGOT projette des diapositives montrant une vingtaine de cadrans de Paris et quelques cadrans de l'Eure (fig. 23 et 24).